



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-et-septième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG/27)

5 - 6 novembre 2024

Point 3 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de la navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans le plan régional de navigation aérienne

DEVELOPPEMENT ET EVALUATION DES COMPETENCES DU PERSONNEL DE RECHERCHES ET SAUVETAGE (SAR)

(Note présentée par le Cameroun.)

RESUME

La présente note d'information porte sur les initiatives du Cameroun en matière de développement des compétences du personnel SAR.

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et l'Organisation Maritime Internationale (OMI) recommandent que le personnel de veille des centres de coordination de sauvetage (RCC) et des centres secondaires de sauvetage (RSC) soient soumis aux modalités de qualification et de certification en vertu de leurs fonctions particulièrement importantes.

De même, l'Annexe 12 recommande que le personnel d'un RCC/RSC participant aux communications radiotéléphoniques soit capable d'utiliser la langue anglaise, tandis que le Manuel IAMSAR relève que les équipages SAR ont besoin de recevoir une formation.

Pour s'y conformer, le Cameroun a mis en place un processus de qualification et a développé un cours de formation de Coordonnateurs de Missions SAR (SMC), un cours de formation des équipages SAR et un test de compétences linguistiques en anglais pour le personnel des RCC et RSC.

Suite à donner :

La réunion est invitée à :

- prendre note du contenu de la présente note d'information ; et
- s'inspirer de l'exemple du Cameroun pour assurer la qualification du personnel SAR.

REFERENCE(S)	- Annexe 12 : Recherches et sauvetage - Doc 9731 : Manuel international de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes (IAMSAR).
<i>Objectifs stratégiques</i>	A – Sécurité

1 INTRODUCTION

1.1 Chaque Etat membre de l'OACI, au titre de l'article 25 de la Convention relative à l'aviation civile internationale, a l'obligation de porter assistance aux aéronefs en détresse sur son territoire, à travers la fourniture des services de recherches et sauvetage (SAR) rapides et efficaces. Ceci requiert la disponibilité 24 heures sur 24 d'installations et d'équipements adéquats ainsi que d'un personnel formé.

1.2 Ce personnel comprend notamment les coordonnateurs SAR (SC), les coordonnateurs de missions SAR (SMC), le personnel de centres de coordination de sauvetage (RCC) et des centres secondaires de sauvetage (RSC), les coordonnateurs sur les lieux (OSC), les coordonnateurs d'aéronefs (ACO) et le personnel des unités de recherche et de sauvetage (SRU).

1.3 Le paragraphe 3.1.8 du manuel IAMSAR, Vol. 1 prévoit que le personnel des RCC et des RSC soit qualifié et certifié pour l'exercice de leurs missions, avec un accent mis sur l'analyse des incidents SAR, la planification de la recherche et la gestion d'opérations SAR.

1.4 Le paragraphe 2.3.3 de l'Annexe 12 exige que le personnel des RCC et RSC soit capable d'utiliser la langue employée dans les communications radiotéléphoniques, tandis que le paragraphe 2.3.4 recommande que ce personnel, lorsqu'il participe aux communications radiotéléphoniques, soit capable d'utiliser la langue anglaise.

2. ANALYSE

2.1. Qualification des SMC

2.1.1. La qualification d'un SMC a pour objet de valider la capacité de l'intéressé à s'acquitter de certaines fonctions, tandis que la certification permet de l'habiliter à exercer ses fonctions de veille.

2.1.2. Lors de ce processus, une connaissance pratique de la langue anglaise est indispensable aux SMC qui doivent être capables de communiquer avec les Centres de Contrôle de Mission (MCC), les autres RCC / RSC, les organismes des services de la circulation aérienne, ainsi qu'avec les capitaines de navire et commandants d'aéronefs.

2.1.3. Dans ce contexte, le Cameroun a développé un test dénommé « SAR Personnel English Language Proficiency Test » pour évaluer la compétence en langue anglaise des personnels exerçant les fonctions de SMC dans un RCC ou RSC. Le cadre mis en place repose sur la définition d'un niveau de maîtrise de la langue anglaise suivant les fonctions occupées dans un centre.

2.1.4. De même, une formation de Coordonateurs de Missions SAR a été développée à l'Ecole de Formation de la Cameroon Civil Aviation Authority, conformément aux dispositions du manuel IAMSAR, afin de mettre à la disposition des Etats une formation appropriée pour le personnel SAR. Pour l'instant la formation n'est disponible qu'en français.

2.2. Formation des équipages SAR aériens

2.2.1. Les équipages SAR aériens comprennent les pilotes, navigateurs, observateurs, spécialistes du largage etc. Les moyens SAR aériens jouent un rôle essentiel et les équipages SAR ont souvent la responsabilité de mener des opérations de recherche aérienne dans des environnements et des conditions difficiles, notamment en montagne, en forêt, en mer ou en zone désertique.

2.2.2. Il est donc important que ces équipages soient initiés aux méthodes et techniques spécifiques de recherches et sauvetage, et entraînés à la conduite des opérations SAR dans les conditions de sécurité optimales.

2.2.3. Pour ce faire, le Cameroun a développé une formation pour les équipages SAR. L'objectif est de permettre aux membres d'équipages de l'Armée et des exploitants privés d'être outillés pour la conduite d'opérations SAR avec efficacité et en sécurité.

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à.

- a) prendre note du contenu de la présente note d'information ;
- b) s'inspirer de l'exemple du Cameroun pour assurer la qualification du personnel SAR.